

L'assassinat des époux Héguilus (1848)

Si vous utilisez cet article,
merci de citer la source :
Association Ikerzaleak
Maison du Patrimoine
64130 Mauléon Licharre
ikerzaleak.org

Le 7 novembre 1848, à Roquiague. Les époux Héguilus sont assassinés au retour du marché. Une couturière qui travaillait à la maison ce jour là a cru d'abord que le mari avait tué sa femme avant de se donner la mort. Une rapide enquête établit que la jeune fille avait été aveuglée par la peur et que les deux victimes avaient été tuées par le même homme. Mais qui ? Les voisins ont vu passer quelqu'un sur la route mais sans le reconnaître. L'affaire n'a jamais été élucidée.

Un canard

Elle a inspiré au poète Pierre topet-Etxahun de Barcus, un chant en 17 couplets intitulé *Kantore berria*. Lors de la réunion, Monique en a chanté un extrait en s'accompagnant de sa guitare.

Depuis le début de l'imprimerie, on fabrique des petites brochures ou de simples feuilles souvent anonymement, pour raconter des événements extraordinaires – catastrophes, crimes, exécutions – des légendes, des recettes pour se soigner etc. Elles sont vendues très peu cher sur les marchés ou par les colporteurs. En français on les appelle des « canards ». Ce mot désigne aussi le vendeur qui raconte le début de l'histoire ou chante le premier couplet. Celui qui veut connaître la suite doit acheter la feuille. *Kantore berria* a paru sous forme de « canard ».

C'est un média très en vogue au XIXe siècle et jusqu'aux années 1930, parce qu'il est accessible à tout le monde. Non seulement à cause de son faible prix, mais aussi parce qu'il peut être lu ou chanté en public. Même les illettrés peuvent écouter ou en apprendre le contenu. Les faits divers, mais aussi les nouvelles politiques circulent beaucoup sous forme de chansons.

Kantore berria n'a pas dû avoir un grand succès. Il n'existe de cette feuille qu'un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque nationale de France. Il a été retrouvé dans les années 1950 par l'érudit Jean Haritschellar.

Dans ce texte, comme d'ailleurs dans les journaux, le récit doit se terminer par l'arrestation ou la condamnation du coupable. Cela rassure pour tout le monde d'apprendre que le crime est puni et le mal expulsé par l'emprisonnement et le châtiment du coupable. Mais comment faire lorsqu'on ne le trouve pas, comme cela a été le cas pour le meurtre des époux Héguilus ? Voici comment Pierre Topet se tire de cette difficulté.

Ce que Pierre Topet Etxahun dit du/des meurtrier/s

1. Bi berset tristeric hountcen tut, sujeta beitut ikhouston,
Arroquiga heguiluceco jaun anderen, hilcen gagnen.
Beren barrio keheillan, assassinatu beitçutien,
Eta ihourc ez jakintu, hayen erhailia nour cen.

1 Je compose deux strophes bien vite car j'en vois le sujet,
Sur la mort de la Dame et du Sieur Hégulus de Roquiague;
On les a assassinés au portail de leur basse-cour
Et personne n'a su qui était leur assassin.

3. Merkhatuti jiten ciradin, ez phençatcencielaric
Bourreya haiduru ciela, etche khantian gorderic
Senharrari hauxeceren, helcian buria lehenic
Guero emaste gaichouri, ihesi jouiten celaric.

3. Quand ils revenaient du marché sans se douter
Que leur bourreau était à l'affût caché près de la maison,
En premier il fracassa le crâne du mari qui arrivait,
Ensuite celui de la pauvre femme lorsqu'elle s'enfuyait.

11. Heguilucen erhoraslia, orai çouri nis minçatcen
Nahi bada ecin çutugun, nic ez bestec icentatcen
Çuc eraguin duçun crima, beiteiçut nic clarki erraiten
Etçukiala tigriac, ez lehouac eguin ukhen. [...]

11. Instigateur du crime contre Hégulus je m'adresse
maintenant à vous.
Bien que, ni moi, ni les autres, nous ne puissions vous nommer,
Je vous dis clairement que le crime commis par vous
Ni le tigre ni le lion ne l'auraient fait. [...].

16. Guiçon gastiac eguicie, verset hoyen khantatcia
Eta ez hoyen sujetaren lanjer handian jartia
Bere crimac beiterie eguiten barneti jatia
Galeraci beiterie, celialaco tritia.

16. Jeunes gens chantez ces couplets
Mais n'entrez pas dans le grand danger des
protagonistes de ces chansons,
Car leur crime les ronge intérieurement
Et leur a fait perdre le droit d'aller au ciel.

17. *Ginco jauna çuc bekhatores, har eçacu pietate*
Escandalac eta beharrac, galcen bei tu hanits gente
Kantore hoyen sujetec ere baçukien berthute
Içan balira aberax, eta fortunaren althe.

17. Seigneur Dieu, prenez pitié des pécheurs,
Car le scandale et la nécessité font perdre beaucoup de gens
Les auteurs du crime relaté dans la chanson auraient eu de la vertu
S'ils avaient été riches et si la fortune (bonne) avait été de leur côté

Pierre Topet Etxahun, *Kantore berria*, 1849, extrait. Traduction Jean Haritschelhar

Le récit du crime doit se terminer par une leçon pour les lecteurs ou les auditeurs. Ce sont surtout les jeunes qu'il faut instruire pour leur éviter de « mal tourner ». Topet-Etxahun ne peut pas dire que le mal est toujours puni, puisqu'ici le meurtrier court toujours. Il imagine non pas un assassin, mais plusieurs, rongés (mangés) par la culpabilité : « *Bere krimak beiteie egiten barneti jatia* ». S'ils ne sont pas punis sur terre, ils le seront dans l'éternité.

Le dernier couplet suggère que c'est la pauvreté qui a poussé le/les coupable/s à commettre leur forfait. « S'ils avaient été riches, ils auraient eu de la vertu ». Dans ces années du milieu du XIX^e siècle, on s'interroge sur les causes des crimes. S'agit-il d'une prédisposition physiologique ? Dans le crâne des condamnés exécutés, on cherche la « bosse » du crime. S'agit-il de la mauvaise éducation ? En 1848, éclate la deuxième révolution française, qui est aussi la révolution de la fraternité. Les élites politiques, les écrivains et artistes découvrent les ravages de la misère ouvrière. Pierre Topet Etxahun aurait-il été touché par cette sensibilité nouvelle ? Ou pensait-il tout simplement à sa propre histoire ? Il sortait d'une longue série de procès et de séjours en prison et il avait perdu tous ses biens.

On aimerait en savoir un peu plus sur ce crime et sur ces deux victimes. Une personne liée à l'actuelle maison Héguilus et une association de généalogie ont mené des recherches dans les archives qui ont abouti à quelques découvertes intéressantes.

Un couple de rentiers récemment enrichi

Pierre Héguilus et son épouse Catherine Aguerret étaient relativement âgés pour leur époque : ils avaient atteint ou dépassé la soixantaine. Il semble que la vie de Pierre ait connu des changements et des rebondissements. Dans sa jeunesse, il a fait des études pour devenir prêtre. Son frère aîné étant décédé sans enfant, Il hérite de la propriété familiale. L'année précédant leur assassinat, les deux époux s'instituent par testament chacun l'héritier l'un de l'autre. Curieusement, quelques jours plus tard, il repassent devant le notaire pour faire rédiger deux nouveaux testaments, dans lequel chacun fait de l'autre l'usufruitier de ses biens. Mais le légataire est un autre membre de leurs familles respectives. Y aurait-il eu dispute ou intervention de parents proches ? Dans le deuxième testament, on apprend que Pierre a un enfant naturel qui réside à Isaba en Espagne.

Dans les registres notariaux consultables en ligne sur le site des archives départementales, on trouve l'inventaire complet des biens de la maison Heguilus dressé par le notaire Casenave de

Mauléon le 9 février 1849. Ce long document (22 pages) donne une description très détaillée de tous les objets contenus dans la maison des deux victimes¹. Comme celle-ci a été mise sous scellés, tout est en l'état où les époux l'avaient laissé le matin du 7 novembre 1848 en partant au marché de Mauléon, jusqu'au moindre sac de maïs ou réserve de châtaigne. On remarquera la présence du lin. On l'a aujourd'hui totalement oublié, mais jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le lin est une culture domestique, très répandue et qui fournit le linge de maison. Mais ici une partie importante des draps, serviettes, vêtements a été achetée. On est frappé par l'abondance de linge, y compris des indiennes, c'est à dire des tissus imprimés en couleur. Le linge, l'abondance d'ustensile, les contrats notariés ou sous seing privés, prouvent un enrichissement récent du couple. Les Héguilus étaient devenus depuis quelques années des rentiers. L'origine de cette fortune est certainement un héritage. Une sœur de Pierre Héguilus mariée consécutivement à deux marchands mauléonais, était décédée sans enfants quelques années auparavant.

Pourquoi les avoir assassinés ?

Comme souvent les recherches posent plus de questions qu'elles n'amènent de réponse. Le motif de l'assassinat était-il l'argent ? Mais l'assassin du 7 novembre 1848 n'a rien pris dans la maison. Le notaire et les témoins qui dressent l'inventaire quelques mois plus tard, trouvent 380 francs en pièces d'argent et deux monnaies d'or. Était-ce la jalousie d'un voisin ou d'un parent à cause de l'enrichissement du couple ? Peut-être le meurtrier ou son commanditaire espéraient bénéficier de l'héritage que bien involontairement ils laisseraient. Ces questions resteront très probablement et définitivement sans réponse.

Mémoire du meurtre à Roquiague.

Jean Haritschelhar dans son ouvrage *L'oeuvre poétique de Pierre Topet-Etxahun* rapporte un échange de lettres entre Louis Dassance président de *Eskualzaleen biltzarra* et l'abbé Espain qui était alors curé de Roquiague. Ce dernier écrit en septembre 1949, que les habitants du village connaissent tous l'histoire du crime, que certains ont même entendu de leurs parents des détails précis. Les époux revenaient du marché avec leur âne ; il y avait une couturière dans la maison ; des voisins auraient remarqué un homme quittant la maison en direction de Mauléon, mais sans le reconnaître. Mais ils ne connaissaient pas les couplets écrits par Pierre Topet-Etxahun.

Une transmission orale sur trois-quatre générations n'a rien d'étonnant. Nous en avons d'autres exemples dans les villages souletins. Nos ancêtres apprenaient par coeur et racontaient plus que nous. Aujourd'hui nous avons besoin de supports écrits et du travail de chercheurs pour nous rappeler de notre passé. Les deux associations co-organisatrices de la soirée 13 février dernier à Roquiague proposeront d'autres événements pour faire découvrir au public local, des pans peu ou pas connus de notre histoire. Souhaitons qu'elles rencontrent le même succès.

Robert Elisondo, février 2026

Article écrit sans recours à l'intelligence artificielle

Merci à Me Cécile Etchebarne pour ses informations

¹ Archives départementales des Pyrénées atlantiques, minutes notariales, notaire Casenave, Mauléon, année 1849, 3 E 14283 <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r5901zm1t1xqok/f78>